



Strasbourg, lundi 7 septembre 2020

Madame, Monsieur, chers amis,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de L'Arche à Strasbourg :

**Samedi 26 septembre 2020, à 14h00**

6-8 passage de la Gosseline à Strasbourg

**L'AG se poursuivra, pour ceux qui le souhaitent, par un temps de rencontre convivial,  
dans le respect des règles sanitaires**

**A l'ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 18 mai 2019
- Rapport d'activités 2019
- Rapport financier 2019 et rapport du commissaire aux comptes
- Rapport moral
- Quitus au Conseil d'Administration
- Election d'administrateurs (renouvellement du tiers sortant)

Merci de vous munir d'un masque pour participer à cette Assemblée. **Si vous ne pouvez y assister, merci de penser à nous adresser le pouvoir ci-joint.**

Nous vous remercions surtout pour le précieux soutien que vous témoignez à l'association par votre adhésion et nous réjouissons de vous retrouver très prochainement.

André Lefèvre

Président de L'Arche à Strasbourg

A noter :

L'assemblée générale est ouverte à tous. Ne pourront voter que les membres actifs à jour de cotisation (le bulletin d'adhésion 2020 est disponible sur le site internet, page association, si vous ne l'avez pas déjà retourné).

Les différents documents soumis à l'approbation sont consultables à partir d'aujourd'hui

- sur la page « association » de notre site internet [www.arche-strasbourg.org](http://www.arche-strasbourg.org),
- ou sur demande auprès du secrétariat (03.88.79.00.65)
- ou sur place, le jour de l'Assemblée à partir de 13h30.

Merci de vous adresser à André Lefèvre (06.18.88.40.66) avant le 10 septembre si vous souhaitez présenter votre candidature au conseil d'administration ou ajouter un point à l'ordre du jour.